

FICHE DE PRE-INSCRIPTION EN STRUCTURES PETITE ENFANCE

Cadre réservé à l'administration	
Date de Pré-inscription :	
Date de la Commission :	
Observations :	
Suivi des appels :	
Date d'entrée dans le service :	

IMPORTANT

- Toutes les rubriques doivent être renseignées et les copies des pièces demandées fournies avec les originaux.
- Les demandes d'inscription ne seront étudiées qu'à réception du dossier **COMPLET** (cf. pièces à fournir).
- Les places d'accueil en crèche sont accordées au cours de la commission d'attribution chaque année au mois d'avril ou mai.

Votre Enfant		
Nom :	Prénom :	Sexe : M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>
Né(e) le :	Naissance prévue le :	
Votre enfant présente-t-il des problèmes de santé : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Si oui, merci de joindre un certificat médical à la présente fiche sous enveloppe confidentielle, à l'attention de la Coordinatrice de la Maison de la Petite Enfance).		Pour les enfants à naître, il est impératif de confirmer la naissance de l'enfant en adressant l'original de l'acte de naissance à la Maison de la Petite Enfance pour valider la pré-inscription.

Composition de la famille		
Nom(s) et prénom(s) Des frères et sœurs à charge	Date de naissance	Situation*

*1 = scolarisé(e) nom de l'école ; 2 = accueil assistante maternelle ; 3 = gardé(e) par un proche ; 4 = autre (à préciser)

SITUATION FAMILIALE

<input type="checkbox"/> Marié(e)	<input type="checkbox"/> Célibataire	<input type="checkbox"/> Divorcé(e)	<input type="checkbox"/> Veuf(ve)
<input type="checkbox"/> Pacsé	<input type="checkbox"/> Concubinage	<input type="checkbox"/> Séparé(e)	<input type="checkbox"/> Autre :
	PARENT 1	PARENT 2	
Nom :			
Prénom :			
Date et lieu de naissance:			
Adresse :			
Courriel @ :			
Téléphone domicile :			
Téléphone portable :			

Nom de l'allocataire CAF :	Numéro allocataire CAF :	Régime sécurité sociale : <input type="checkbox"/> Général <input type="checkbox"/> Autre :
----------------------------	--------------------------	--

SITUATION PROFESSIONNELLE

	PARENT 1	PARENT 2
AVEC ACTIVITE PROFESSIONNELLE		
Profession		
Nom et adresse Employeur		
Lieu de travail		
Horaires de travail		
Téléphone professionnel		
SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE		
Sans emploi		
Recherche d'un emploi		
En formation		
Etudiant(e)		
Congé parental		
Autre		
TRANSPORTS ET DUREE		

PRÉSENTATION DES STRUCTURES

MULTI-ACCUEIL / Accueil collectif	SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL & Crèche Familiale
<p>Etablissement d'accueil du jeune enfant Dès 8 mois jusqu'à l'entrée à l'école maternelle</p> <p>Agrément de 35 places</p> <p>Accueil au sein de la Maison de la Petite Enfance Réparties en 3 groupes selon l'âge de l'enfant au Multi Accueil</p> <p>Ouvert de 7h30 à 18h30, 5 jours par semaine Accueil Régulier et Occasionnel</p> <p>Fermetures du service : 4 semaines en août, 1 semaine entre Noël et jour de l'an, 1 journée en mai, 2 jours dans l'année pour les journées pédagogiques ainsi que tous les jours fériés.</p>	<p>Etablissement d'accueil du jeune enfant Dès 4 mois jusqu'à l'entrée à l'école maternelle</p> <p>Agrément de 45 places</p> <p>Accueil au domicile des assistantes maternelles employées par la collectivité . Matinées d'éveil et activités pédagogiques au sein de la Maison de la Petite Enfance et des services municipaux.</p> <p>Ouvert de 7h00 à 19h, 5 jours par semaine Avec un maximum de 10h d'accueil conseillé Accueil Régulier uniquement</p> <p>Fermetures du service : 4 semaines en août, 1 semaine entre Noël et jour de l'an, 1 journée en mai, 3 jours dans l'année pour les journées pédagogiques ainsi que tous les jours fériés.</p>

DETAILS DE VOS BESOINS D'ACCUEIL



IMPORTANT

→ Les horaires hebdomadaires d'accueil demandés impactent l'organisation du service tant au niveau des enfants que des professionnels. Aussi, il est nécessaire de donner vos besoins d'accueil le plus précisément possible.

→ La famille s'engage à notifier à la Maison de la Petite Enfance tout changement de demande ou de situation (emploi, déménagement, naissance...) avant fin mars. Toute modification de l'amplitude horaire et journalière au moment de l'inscription est susceptible de remettre en cause l'attribution de la place.

Souhait concernant la structure :

Multi Accueil uniquement

Service d'Accueil Familial uniquement

Les 2 choix

MULTI ACCUEIL	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Horaires d'ouverture	7h30 - 18h30				
Arrivée*					
Départ*					

SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Horaires d'ouverture	7h - 19h				
Arrivée*					
Départ*					

* horaire par tranche de demi-heures uniquement et prévoir le temps de transmission durant le temps d'accueil

OBSERVATIONS DES PARENTS :

PIECES À FOURNIR À LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE

(Copies + Originaux)

Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
(si hébergé, une attestation d'hébergement avec la copie de la carte d'identité de l'hébergeant)

L'acte de naissance intégrale de l'enfant à inscrire

Le livret de famille intégral

La déclaration de grossesse supérieure à 3 mois

L'attestation de la CAF

Dernier avis d'imposition

IMPORTANT

→ Nous vous rappelons qu'il est nécessaire de fournir les copies des pièces demandées lors du dépôt de votre dossier. Tout dossier incomplet ne sera pas étudié lors de la commission d'attribution.

→ En cas d'impayé auprès de la collectivité, il est important de régulariser votre situation afin que votre dossier puisse être étudié lors de la commission d'attribution.

→ Nous vous rappelons qu'il est impératif d'informer la Maison de la Petite Enfance en cas de changement de situation ou de modification de demande d'accueil.



Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter l'accueil de la Maison de la Petite Enfance, du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h45 :

Email : accueil.mpe@ville-epinay-senart.fr

Tél. : 01 60 48 88 89

à Épinay-sous Sénart le :

Signature des parents :

La famille s'engage à notifier par mail ou par courrier à la Maison de la Petite Enfance tout changement de situation (emploi, déménagement, naissance...etc.)

Les informations recueillies sur ce formulaire sont conservées sur support papier et informatique par la commune d'Épinay sous Sénart afin d'instruire le dossier de préinscription de votre enfant au sein des structures d'accueil Petite Enfance de la commune. Elles sont collectées par la Maison de la Petite Enfance, sont destinées à ce même service ainsi qu'aux membres de la commission d'attribution des places dans ces structures. Elles sont conservées pendant **un an. La base juridique du traitement est le contrat.** Conformément à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel (loi du 6 janvier 1978 modifiée et Règlement Général sur la Protection des données n°2016/679) vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, de rectification, d'opposition, d'effacement ou de portabilité en contactant le Délégué à la protection des Données Personnelles de la collectivité en envoyant un courriel à dpd@cigversailles.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.